

9 juin 2016

Au centre AFT Cesson-Sévigné

Participants :

Professionnels du transport

Éric ARNAL	Groupe Désert - RRH
Christian BOUIN	Transports Bouin - Directeur
Arnaud FROSTIN	Ets Le Guevel - Directeur
Mickaël GOALEC	Les Routiers Bretons- DRH - Pdt crfptl
Éric LE GAL	Schenker France SAS
Benoit LHEUREUX	Chrono Bretagne Transport – Resp d’agence
Samuel MEGRET	Transports Couvert-Muret – Resp. adm.-financier
Emmanuel VIOLLE	Défitrans Delanchy - DRH

Organisations professionnelles

Anthony ROUXEL	FNTR Bretagne - Délégué Régional
----------------	----------------------------------

Invités: Administrations, Centres de Formation, OPCA, ...

Virginie ANTIN	Conseil régional Bretagne - Resp. Dispositif de formation
Gaël GEORGELIN	Education Nationale – IEN ET
Valérie LARDIERE	AFTRAL - Adjointe au directeur régional
Philippe PAULHIAC	Pôle Emploi - Dir. adjoint- Dir des Opérations Bretagne
Marie-Anne PICART	Education Nationale – IA IPR
Antoine DE LIPOWSKI	CARSAT Ingénieur conseil
Patrick HEYE	CARSAT Ingénieur conseil

Collaborateurs AFT

Éric GODEFROY	Délégué Régional
Sylvie PELE	Assistante Délégation Régionale
Caroline TINANT	Chargée de Mission CO2

Personnes excusées :

Professionnels du transport

Bernard LE FLOCH	Déménagements Le Floch - Dirigeant
Anne-Lise BEAUDOIN	DB Schenker-Joyau - Responsable formation
Frédéric MOREAU	Martin-Brower France – Resp Transport
Catherine URVOY	Groupe Montmur (Transp Lahaye) – service formation
Muriel HAUGEARD	Groupe Le Calvez – DRH
Bruno LE SCANF	Loca Parc – Directeur Général
Laurence QUERE	STEF Transports- Directrice

Organisations professionnelles

Jean-François LINTANFF	TLF – Délégué Régional
------------------------	------------------------

Invités: Administrations, AFTRAL, OPCA, ...

Rodolphe ALLIOD	OPCA Transports & Services - Délégué Régional
Pierrick BIHAN	DIRECCTE Bretagne - Chargé de mission
Éric POUPARD	AFTRAL - Directeur Régional
Gaud COLAS	KLESIA – Déléguée Transport Ouest

Le Président du CRFPTL, Mickaël GOALEC, ouvre la réunion en remerciant les participants pour leur fidélité et profite du tour de table pour accueillir nouveaux venus et invités:

- Monsieur *Éric LE GAL*, Directeur de l'agence «Schenker France» du Rheu, et Monsieur *Benoît L'HEUREUX*, responsable de l'agence «Chrono Bretagne Transport» (Chrono Intérim) de Rennes, pour les professionnels.
- Madame *Marie-Anne PICART*, LA IPR Economie-Gestion, en charge du BTS TPL, et Monsieur *Gaël GEORGELIN*, IEN ET Economie-Gestion, en charge de la filière Transport, Logistique, Conduite routière, pour l'Education Nationale.
- Madame *Virginie ANTIN*, Responsable des dispositifs de formation, «Service des parcours d'accès à la qualification» représentant la Région Bretagne.
- Monsieur *Philippe PAULHLAC*, adjoint à la «Direction des opérations», représentant la Direction régionale de Pôle emploi.
- Monsieur *Antoine de LIPOWSKI*, Ingénieur Conseil «Métallurgie-Transports», et *Patrick HEYE*, ingénieur conseil responsable du pôle «Ergonomie-Formation», pour la «Direction des risques professionnels» de la Carsat Bretagne.
- Madame *Caroline TINANT*, chargée de mission «Objectif CO2» à l'AFT pour les Régions Bretagne et Pays de la Loire.
- Madame *Valérie LARDIERE*, adjointe au directeur régional pour AFTRAL.

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du compte rendu du CRFPTL du 16 juin 2015
- Point situation économique - difficultés de recrutement de conducteurs sur le bassin d'emploi de Rennes – Quelles solutions ?
- Echanges avec Marie-Anne PICART, Inspecteur de l'Education Nationale en charge du BTS transport et prestations logistiques et Gaël GEORGELIN, Inspecteur de l'Education Nationale en charge des sections «conducteurs» et «logistique». Proposition d'organisation du prochain CRFPTL sur le site de LP Brocéliande à Guer sur la thématique suivante : «*Que pouvons-nous faire ensemble pour améliorer le niveau opérationnel des jeunes issus du BTS TPL, en particulier en «management» et sur «les conditions économiques d'un transport»*»
- Présentation de Caroline TINANT, chargée de mission «objectif CO2» pour les Régions Bretagne et Pays de la Loire.
- Actions innovantes «Prévention des risques TRM» : le déploiement national; le financement et les organismes de formation retenus dans le cadre de l'ADEC; l'offre de formation.
Éric GODEFROY
- Actions «Prévention» menées dans le cadre de la convention AFT/CNAM TS/Carcept Prév.
 Les nouveaux supports pédagogiques - Le relai de l'action TPE TRM - Le chargé de mission prévention
Éric GODEFROY
- Informations et questions Diverses :
 - Campagne d'adhésion à l'AFT
 - Rapport OPTL 2015 – Enquête pour rapport OPTL 2016
 - Suite donnée à notre soutien au CFA de Promotrans
 - Matinale de janvier «Handicap et transport routier»
 - Le Trophée des conducteurs - CUP 2016
 - Les trophées "Prévoyance" et "handicap" de klesia/Carcept Prev
 - Le COPAREF Bretagne a désormais son blog : coparefbretagne.wordpress.com

Reprise de l'ordre du jour

Le compte rendu du dernier CRFPTL est approuvé (16 juin 2015)

Point de situation économique, conjoncture Emploi Formation

Éric LE GAL : Schenker France

Directeur depuis 6 mois de l'agence du Rheu (35), auparavant chez Schenker France à Lorient pendant 17 ans. Schenker a récupéré sur le bassin rennais et sur l'ensemble de la Bretagne une partie de l'activité réalisée auparavant par Mory. Cependant les besoins en conducteurs sont moins importants qu'auparavant car le recours à la sous-traitance augmente, ce qui n'interdit toutefois pas de rester attentif aux profils intéressants. Pour répondre à ses besoins, l'entreprise forme régulièrement des agents de quai au métier de conducteurs. Les vraies difficultés de recrutement sur Rennes se situent précisément sur les postes d'agents de quai : les candidatures sont peu nombreuses. Il semble que les horaires décalés, les opérations de manutention répétitives et souvent manuelles rebutent les éventuels postulants.

Benoît LHEUREUX : Chrono Intérim

L'essentiel des emplois traités par Chrono intérim à Rennes sont ceux de conducteurs routiers et de manutentionnaires/agents de quai. En ce moment l'agence rencontre des difficultés de recrutement surtout au niveau des conducteurs, ce qui est habituel en cette période estivale. La branche transport est, sur ces postes et ceux de manutentionnaires/préparateurs de commandes/agents de quai, en concurrence directe avec d'autres secteurs. Les plates-formes de la grande distribution ont beaucoup de besoins surtout en fins de semaines. La construction de la deuxième ligne du métro rennais engendre aussi beaucoup d'activité et les conducteurs disponibles préfèrent pour la plupart travailler en «benne» avec des horaires fixes plutôt qu'en messagerie ou en horaires de nuit pour les plates-formes logistiques. Les taux horaires sont aussi plus attractifs...

Emmanuel VIOLLE : Delanchy

Le Groupe Delanchy rencontre peu de difficultés de recrutement en Bretagne, où le turn-over est très faible. A l'inverse les recrutements sont difficiles sur le bassin nantais au niveau des postes de conducteurs et plus encore des agents de quai et ce malgré de bonnes conditions salariales (salaire brut 30% au-dessus du SMIC) mais une activité liée aux produits de la marée impliquant des horaires de nuit et souvent dans le froid pour les agents de quai. L'entreprise travaille actuellement à l'amélioration des tâches de manutentions afin d'en réduire la pénibilité.

Christian BOUIN : Transports Bouin

L'entreprise travaille dans 3 domaines du transport : la location, la benne TP et le fret industriel. En ce qui concerne les recrutements, le problème n'est pas tant de trouver des conducteurs que de trouver les bons profils, ceux qui auront une éthique et un bon comportement professionnel. A ce titre, Christian BOUIN apprécie l'implication, l'efficacité et la fiabilité des jeunes femmes conductrices qu'il a embauchées, constatant qu'elles se démarquent souvent avantageusement de leurs homologues masculins et pas seulement des débutants...

Éric ARNAL : Groupe Désert

Le Groupe Désert représente aujourd'hui 400 salariés. Ralentissement de l'activité depuis 2015 avec une petite reprise en ce début d'année et une amélioration dans le bâtiment, indicateur positif qui pourrait amener l'entreprise à recruter 4 à 5 conducteurs en citerne ciment. Les recrutements ont été réalisés sur la période février/avril pour anticiper les difficultés habituelles de la période estivale mais il reste compliqué de trouver les bons profils de conducteurs, en particulier en Ille et Vilaine.

Samuel MEGRET : Transports Couvert-Muret

L'entreprise emploie une centaine de conducteurs (2/3 sur Rennes et 1/3 sur Nantes) et est constituée de 2 structures, une pour l'activité en semi et l'autre pour l'activité en porteur. Malgré un faible turn-over, l'entreprise rencontre de grandes difficultés de recrutement de conducteurs en particulier sur la région nantaise où il en manque actuellement 3. Plus que la difficulté à trouver des conducteurs, c'est leur manque d'implication et leur «volatilité» qui pose question.

Arnaud FROSTIN : Transports Le Guevel

Distributeur régional et en longues distances, activité à partir de La Gravelle et de St Malo. Peu de difficultés de recrutement sur St Malo malgré une légère augmentation du turn-over cette année, difficultés importantes sur La Gravelle. Ce sont les postes d'agents de quai qui sont les plus délicats à pourvoir car effectivement soumis à des conditions de travail particulières et des horaires décalés. Le vrai problème est de trouver les bons profils immédiatement employables. Nos métiers ont évolués et continuent d'évoluer, il y a nécessité absolue à maîtriser les nouveaux outils (informatique embarquée, téléphonie mobile...) Arnaud FROSTIN relève lui aussi que les femmes embauchées sont compétentes et souvent plus rigoureuses que les hommes...

Mickaël GOALEC : Routiers Bretons

Les conditions de recrutement sont très différentes selon les régions : peu difficiles dans le Nord, en nette amélioration dans la région nantaise, de plus en plus délicates depuis 3 ans sur le bassin rennais (surtout pour la période estivale) et difficiles dans la région de Mâcon.

Les candidatures féminines sont appréciées car elles présentent pour la plupart de bons profils mais deviennent difficiles à trouver. L'entreprise compte actuellement 12 conductrices en CDI dont 2 assurent aussi des fonctions de tuteurs pour l'accueil des nouveaux arrivants.

Anthony ROUXEL : FNTR Bretagne

On constate que l'essentiel des besoins en recrutements se situe à l'est d'une ligne St Briec/Vannes, suivant ainsi le mouvement général de déplacement des plates-formes logistiques.

La FNTR Bretagne avait dès 2005 lancée une campagne en faveur de la féminisation de nos métiers, en particulier ceux de la conduite, et qui dans un premier temps a porté ses fruits. Cependant, on constate (données de l'OPTL Bretagne) depuis 2009 un reflux des candidatures féminines, possible conséquence de la crise ressentie depuis 2008, et probablement lié à un réflexe qui les conduit à se tourner vers des secteurs supposés moins difficiles d'accès pour elles. On ne peut nier non plus la mauvaise image dont souffrent les métiers du transport routier et qui ne plaide pas en faveur de leur attractivité. Nous devons être très vigilants à ce sujet car la pyramide des âges nous est de plus en plus défavorable.

Philippe PAULHLAC : Pôle Emploi

A bien entendu vos difficultés en termes de recrutement et relève qu'actuellement 23000 demandeurs d'emplois (dont 12% de femmes seulement) sont positionnés sur un métier transport logistique dans notre région. Près de 50% d'entre eux sont DE «longue durée» (+ de 12 mois de chômage). L'explication de ce paradoxe est que nombre de DE ne sont pas immédiatement employables : nécessité de recyclages et de remises à niveau, problèmes de mobilité, d'hygiène de vie, de mobilisation...

Le plan « 500 000 formations » lancé par le gouvernement au mois de mars devrait nous permettre de répondre au moins en partie à ces problématiques.

Par ailleurs, Pôle emploi améliore son offre en agrégeant sur son site les offres d'emplois issues de sites privés.

Enfin on constate une légère reprise sur le début de l'année avec une légère baisse du nombre de DE et une augmentation des offres en particulier en transport logistique.

Virginie ANTIN : Conseil Régional Bretagne

La région Bretagne finance de nombreux parcours pour les DE en Transport Logistique et en particulier en conducteurs sur porteurs et tous véhicules (près de 650 formations).

Le Plan de 500 000 formations représente une augmentation de plus de 15% par rapport à ce qui était fait auparavant.

En ce qui concerne la féminisation, Virginie ANTIN relève quand même un accroissement global du nombre de femmes en formation et rappelle que le module «égalité professionnelle» est obligatoire dans toutes les formations financées par la Région. Elle connaît aussi les difficultés liées à certains publics en formation : niveau, manque de mobilisation, problèmes d'addictions...

Pour améliorer l'adéquation besoin des entreprises/public formé, il serait bon que les entreprises participent davantage au recrutement des candidats.

Enfin en ce qui concerne l'attractivité des métiers, il nous faut tous communiquer sur les métiers du transport et de la logistique, en particulier auprès des jeunes et de leurs familles.

Valérie LARDIERE : AFTRAL

Tient à rappeler aux entreprises qu'elles sont les bienvenues dans les centres AFTRAL pour venir présenter leurs structures et leurs besoins aux stagiaires en formation et recruter «à la source», ou qu'elles peuvent déposer leurs offres qui sont affichées et accessibles à tous : stagiaires et visiteurs... Elle confirme travailler actuellement avec la Région sur la mise en place du dispositif MEGALITE tendant à développer, quel que soit le niveau, une plus grande mixité en formation.

Echanges avec les représentants du corps d'inspection de l'Education Nationale

Mickaël GOALEC : Compte tenu de tout ce qui vient d'être dit, il est évident qu'il nous faut travailler ensemble pour que les formations dispensées correspondent au plus près des besoins présents et à venir des entreprises. La formation initiale des jeunes aux métiers du transport logistique doit donc être au cœur de nos préoccupations et de notre implication. Dans cette optique, nous remercions chaleureusement Madame PICART et Monsieur GEORGELIN d'avoir aménagé leur emploi du temps pour participer à notre comité.

Marie-Anne PICART et Gaël GEORGELIN :

Remercient à leur tour les membres du comité pour leur accueil et soulignent que tant pour les jeunes sous statut scolaire qu'en contrat d'apprentissage, l'entreprise est co-formatrice avec l'Education Nationale. Ils apprécient la réelle implication de la branche, dans un esprit positif d'échanges.

Informations générales/ Problématiques/axes de réflexions

- Les sections de conducteurs (CAP CRM et Bac Pro CTRM) ont fait le plein de leurs effectifs, comme chaque année, et les effectifs en BTS TPL sont bons. Le Bac Pro logistique connaît une érosion lente mais continue alors que le CAP Agent(e) d'Entreposage et de Messagerie (qui devient CAP Opérateur-trice Logistique) croît à nouveau. Le Bac Pro transport est en difficulté.
- Pour la première fois cette année, les épreuves de conduite sont réalisées dans les Lycées en contrôle en cours de formation (et non plus en épreuve ponctuelle) et notées par les

enseignants et non plus par les inspecteurs des permis de conduire. D'où le paradoxe suivant : un jeune en cours de formation qui se voit retirer son permis B (excès de vitesse, alcoolémie, stupéfiants) peut poursuivre ses études et se présenter aux épreuves des permis C et CE. La position du ministère de l'Éducation nationale est à ce jour la suivante : les enseignants ne délivrent pas de permis mais valident un niveau, il n'est donc pas nécessaire que le jeune soit effectivement en possession du permis B... Un jeune peut donc au final obtenir son Bac Pro de conducteur...mais n'aura pas les permis qu'il devra de toutes les façons repasser. Ceci était impossible avec un inspecteur : pour passer le permis C, il faut lui montrer son permis B, pour passer le CE, il faut le B+C, ce qui reste le cas pour les jeunes du CAP CRM en apprentissage.

Ceci interroge grandement les enseignants en conduite dans les lycées qui par ailleurs n'ont pas les moyens juridiques pour relever des problèmes d'addiction.

Éric Godefroy confirme en tant qu'ancien directeur de CFA et de centre de formation continue : on ne peut obliger une personne qu'il soit salarié, stagiaire ou élève à se soumettre à un test de dépistage. Seules solutions : interdire à la personne de conduire en cas de doute sérieux, ou organiser avec la Gendarmerie, par exemple, un contrôle « inopiné » juste à la sortie de l'établissement.

- Le Bac Pro Transport qui forme à l'exploitation attire de moins en moins de jeunes. Il est trop souvent confondu avec le Bac Pro CTRM. Il faudrait au moins un Caces ou un permis pour le rendre attractif.
- Féminisation : les effectifs s'érodent sur tous les diplômes de la filière. Pourtant, vous nous l'avez confirmé, les jeunes filles issues de nos sections sont appréciées dans les entreprises pour leur implication, leur motivation et leurs compétences. C'est sans doute qu'elles possèdent ou qu'elles cultivent plus que les garçons les compétences transversales (management, prise en compte de l'environnement de travail, gestion, éthique professionnelle...) qui vont au-delà du simple geste technique et qui font la différence. Il est donc important de mettre en avant ces qualités pour inciter les jeunes filles à nous rejoindre.

Quelques données de l'IPTL sur l'érosion des effectifs féminins dans les sections transport logistique en Bretagne

-> Par Rentrée – Evolution sur 10 ans				
Tous types d'établissements	Garçons	Filles	Total Eff	% de filles
2006	1105	226	1331	16,98%
2007	1046	253	1299	19,48%
2008	1038	272	1310	20,76%
2009	962	260	1222	21,28%
2010	1028	229	1257	18,22%
2011	981	199	1180	16,86%
2012	977	192	1169	16,42%
2013	964	176	1140	15,44%
2014	1010	162	1172	13,82%
2015	1024	159	1183	13,44%
Total général	10135	2128	12263	17,35%

Remarques :

- *Éric LE GAL* : Dans le domaine du transport routier de marchandises, les entreprises peuvent être très différentes les unes des autres, avec des matériels, des métiers, des organisations et des contraintes spécifiques. C'est pourquoi il est indispensable de mettre l'accent et de faire comprendre aux jeunes l'importance de la culture d'entreprise.
- *Mickaël GOALEC* : En effet les jeunes diplômés ne sont forcément opérationnels. S'ils ont le savoir-faire ils n'ont pas toujours le savoir-être.
- *Emmanuel VIOLLE* : A la qualification manque souvent une dimension d'éthique et de valeurs. Il est important de sensibiliser les jeunes en formation sur l'obligation du respect des réglementations (et parfois aussi malheureusement de le rappeler aux salariés en poste).
- *Gaël GEORGELIN* : Ceci confirme bien l'importance de l'entreprise en tant que co-formatrice, les jeunes y passent 40% du temps de leurs cursus. Et nous sommes bien d'accord, la maîtrise du geste technique ne suffit pas à faire un bon professionnel.

Gaël GEORGELIN/Marie-Anne PICART :

Plusieurs réflexions :

- En ce qui concerne l'attractivité du secteur, il est important de communiquer (enseignants et professionnels) sur ses métiers dès le collège, d'en démontrer la modernité et les évolutions, d'insister sur les nouvelles technologies utilisées comme outils de travail courants (logiciels, informatique embarquée...) loin de l'image désuète qu'ils évoquent trop souvent, en particulier celui de la conduite routière. Dans l'idéal, organiser des visites d'entreprises afin que les jeunes en fassent le constat «de visu». Les collégiens mais aussi leurs enseignants et leurs familles doivent être des cibles privilégiées car il faut reconnaître que les jeunes sont orientés prioritairement sur les filières générales.
- Mettre en avant le rôle de co-formatrice de l'entreprise : lors de leur Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) les élèves doivent certes approfondir leurs connaissances pratiques (gestes techniques) mais aussi acquérir les notions de culture d'entreprise, d'éthique et de valeurs professionnelles. Ils doivent ressentir le partenariat école/entreprise et bien comprendre que le stage n'est pas une parenthèse mais une continuité et fait intégralement partie de leur cursus.
- Il est parfois difficile pour les lycéens de trouver des entreprises d'accueil pour la PFMP.
- *Anthony ROUXEL* : les entreprises sont très sollicitées, pour les PFMP mais aussi pour les programmes de formation continue des DE financés par la Région ou Pôle emploi : Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) préalables à l'entrée en formation et ensuite stages d'application. Se pose aussi le problème de la sécurité pour les visites de collégiens.
- *Éric GODEFROY* : Sur l'accueil en PFMP il y a aussi la problématique de la compatibilité entre l'organisation du travail en entreprise (horaires décalés, travail de nuit...) et la réglementation concernant l'accueil de stagiaires, en particulier les mineurs. Dans tous les cas, les établissements ne doivent pas hésiter à faire appel à moi pour des difficultés de placement de jeunes, leur demande sera relayée auprès de la FNTR et des autres membres du CRFPTL.
- *Marie-Anne PICART* : les élèves sont le plus souvent très jeunes et leur manque de maturité est aussi un frein pour leur accueil en PFMP, certaines entreprises ne souhaitent plus en accueillir suite à une ou plusieurs mauvaises expériences. Et il y a aussi le problème de la mobilité des jeunes.

Cas du BTS TPL

- *Mickaël GOALEC* : Les professionnels qui accueillent les jeunes diplômés du BTS Transport et Prestations Logistiques constatent souvent un niveau faible en économie du transport et en management avec un manque d'appétence sur ces sujets. Que pouvons-nous faire ensemble pour améliorer leur niveau opérationnel ?
- *Marie-Anne PICART* : nous en revenons là aussi, du moins en partie, au développement des compétences transversales déjà évoqué précédemment. Il faut comprendre aussi la spécificité de ce BTS qui accueille désormais des jeunes issus majoritairement des Bac Pro de la filière transport logistique qui s'intéressent peu à tout ce qui n'est pas spécifique à leur métier. De fait, les sections du BTS TPL «manquent de brassage» et n'attirent pas ou très peu de jeunes issus d'autres filières telles que Commerce ou Industrie. C'est à nouveau la problématique de la connaissance et de l'image de la filière transport logistique qui se pose. Par ailleurs en PFMP les jeunes sont-ils suffisamment accompagnés, instruits et guidés par leurs tuteurs en entreprise s'ils ne manifestent pas d'eux-mêmes un intérêt particulier pour ces sujets ?
Les entreprises sont-elles naturellement disposées à fournir à un stagiaire des données économiques qui leur sont propres et confidentielles ?
- *Mickaël GOALEC* : En tant que professionnels, nous pourrions déjà intervenir dans les sections pour au moins donner un «éclairage terrain» sur la réalité du métier et sur ce qui est attendu d'un exploitant/affréteur et donc sur la nécessité de développer des compétences transversales.

Compte tenu de l'importance de la fonction «exploitation» dans les entreprises de transport et des questions soulevées, il est convenu, en accord avec Madame PICART et Monsieur GEORGELIN, que nous demanderons au Proviseur du LP Brocéliande de Guer de bien vouloir accueillir le prochain CRFPTL durant lequel professionnels, inspecteurs, chefs de travaux et enseignants des différentes sections BTS TPL (Lycées et CFA) débattront sur les solutions à proposer.

Présentation de Caroline TINANT, chargée de mission «Objectif CO2» pour les Régions Bretagne et Pays de la Loire

Éric GODEFROY : dans le cadre de la convention sur le programme «Objectif CO2, les transporteurs s'engagent» signée par l'Etat (MEEM), Total Marketing France, FNTR, FNTV, TLF, UNOSTRA, OTRE, AFT et ADEME, nous avons le plaisir de vous présenter Madame TINANT qui vient d'être embauchée par l'AFT en tant que chargée de mission au service des entreprises de transport de notre région et des PDL.

Caroline TINANT : Rappel

«Objectif CO2» est un Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont le CO2, et des consommations d'énergie du transport routier de marchandises et de voyageurs.

Ce programme conjugue :

1. Une Charte d'engagement volontaire, qui se focalise sur le progrès et l'amélioration continue, en se basant sur un objectif de réduction et un plan d'actions personnalisées.
2. Un Label, qui valorise le haut niveau de performance environnementale atteint par la flotte de véhicules routiers et des autres modes utilisés (fer, fleuve, mer, air) par l'entreprise.



Dans le cadre d'une **charte**, votre entreprise s'engage, pour une période de 3 ans, à atteindre un objectif global de réduction de CO2. Vous devrez mettre en œuvre un plan d'action incluant au moins une action dans 4 domaines : le véhicule, le carburant, le conducteur, l'organisation des flux.

A partir d'un certain niveau de performance, vous pouvez obtenir un **label**. Il valorise vos résultats en matière de maîtrise des émissions de CO2.



<http://www.objectifco2.fr>

En étroite collaboration avec l'ADEME, la Direccte et vos organisations professionnelles, la chargée de mission est **mise gratuitement à votre disposition** pour :

- Vous PRESENTER « OBJECTIF CO2 »
- Vous INFORMER sur les sujets connexes
- Vous ACCOMPAGNER sur la Charte / le Label
- ANIMER et DYNAMISER le réseau des acteurs régionaux
(Voir PWT joint)

N'hésitez pas à prendre contact

Tél : 02 99 32 56 75

Port: 06 34 41 08 75

caroline.tinant@aft-dev.com

Point sur notre actions innovantes «Prévention des risques TRM» :

Éric GODEFROY : les formations initiées et testées en Bretagne sur les 3 niveaux d'acteurs font désormais l'objet d'une offre nationale et sont certifiées par L'INRS. Elles sont de plus co-finançables par l'OPCA Transports et Services dans le cadre de l'ADEC Route si elles sont réalisées par l'un des 3 organismes retenus par les partenaires sociaux suite à appel d'offre : AFTRAL, Fauvel Formation et Forget Institut. Nous espérons maintenant que la CPNE transport les inscrive rapidement à l'inventaire afin qu'elles puissent aussi être financées dans la cadre du compte personnel de formation.

Antoine DE LIPOSWKI : *CARSAT*

Nous œuvrons depuis 2013 sur ce dossier avec la branche transport en Bretagne via le CRFPTL. C'est une grande satisfaction de voir notre travail commun ainsi reconnu et valorisé au plan national...

Éric GODEFROY : n'ayant pu être des nôtres, Rodolphe ALLIOD m'a remis à l'intention des membres du Comité un document recensant l'ensemble des formations co-financées dans le cadre de l'ADEC, les organismes retenus et les modalités de prise en charge par l'OPCA TS. Outre les formations à la prévention des risques professionnels, vous trouverez les offres suivantes :

- Socle de connaissances et de compétences professionnelles
- Répondre aux exigences en matière de développement durable
- Consolider les compétences en matière de négociation commerciale
- Professionnaliser les métiers de l'exploitation

Autres actions «Prévention» menées dans le cadre de la convention AFT/CNAM TS/Carcept Prév :

Les nouveaux supports pédagogiques/Le relai de supports prévention vers les élèves

Patrick HEYE : CARSAT

Vous trouverez dans votre dossier un exemplaire de «Synergie Logistique accueil» réalisé par l'INRS et destiné à tout accueillant, tuteur et maître d'apprentissage pour permettre aux nouveaux venus d'être sensibilisés aux risques professionnels spécifiques à l'activité de l'entreprise. Il existe également un autre support «Synergie Logistique pédagogique» destiné aux enseignants. En accord avec Madame PICART et Monsieur GEORGELIN, la prise en main de ces supports par les enseignants transport logistique sera réalisée dans le cadre des journées régionales techniques de l'AFT par le Pôle «Ergonomie-Formation» dont je suis le responsable.

Pour rappel, le salon Préventica se tiendra à Rennes du 04 au 06 novembre prochain. Ce sera l'occasion pour les branches professionnelles et en particulier le transport logistique de mettre en avant leur engagement en Santé et sécurité au travail.

Éric GODEFROY : Vous trouverez également un exemplaire du «Memento de la Prévention du conducteur routier», réalisé par AFT-IPTL en partenariat avec la CNAM TS et Carcept Prév. Ce support est mis à disposition de tous les organismes de formation et est destiné à toute personne en formation de conducteur. Vous trouverez aussi les documents de l'INRS destinés à l'origine aux conducteurs et dirigeants des TPE du TRM, reprenant les 3 causes principales d'accidents du travail, que l'AFT a dupliqué en plus de 20 000 exemplaires au niveau national afin qu'ils soient distribués aux élèves et affichés dans les Lycées et CFA de la filière.

Le chargé de mission prévention partagé.

Éric GODEFROY : Le 13 mai dernier Thierry FASSENOT, Ingénieur Conseil à la Direction des Risques Professionnels de la CNAM TS, et moi-même avons reçu Madame Anita DOUESSIN, Directrice adjointe du travail au Pôle Travail de la Direccte Bretagne. Plutôt réservée au début sur la notion même de «chargé de mission», c'est la démonstration que notre projet était une conséquence logique des travaux du CRFPTL, de l'ensemble des acteurs de la branche en région, de la Carsat Bretagne, en adéquation avec les engagements de la convention AFT/CNAM TS/Carcept Prév et en phase avec les objectifs du «Plan Santé au Travail» qui l'a convaincue de nous apporter son soutien financier.

Financement prévisionnel du (de la) chargé(e) de mission prévention : CDD de 3 ans porté par l'AFT

CNAMTS	30%
AFT	30% à 35%
CARCEPT Prév	15% à 20%
DIRECCTE	20% sur 1 an (avec reconduction pour 2 années supplémentaires)

Il nous reste à finaliser la demande de subvention, et dès signature à lancer le recrutement pour une embauche à la rentrée. Vous serez tenus informés au fur et à mesure.

Informations/Questions Diverses :

Campagne d'adhésion à l'AFT

L'AFT, créée par les organisations professionnelles de la branche, lance actuellement une campagne d'adhésion vers les entreprises de transport. A vous qui êtes particulièrement impliqués, je demande de bien vouloir nous manifester votre soutien en vous acquittant de la cotisation annuelle qui n'est que de 45€. (*Bulletin d'adhésion et plaquette d'information remis à chaque membre*)

Rapport OPTL 2015 – Enquête pour rapport OPTL 2016

C'est la dernière ligne droite pour valider les questionnaires liés à l'enquête annuelle menée auprès des entreprises de la branche que nous utilisons pour établir le rapport de l'OPTL. Il nous manque encore quelques questionnaires pour que le taux de retour soit fiable.

Suite donnée à notre soutien au CFA de Promotrans

Le CRFPTL a, l'an passé, apporté son soutien au projet d'ouverture de 12 places en BTS TPL déposé par le CFA de Promotrans pour son site d'Yffiniac (22). Cette demande n'ayant pas été retenue par la Région, Promotrans réitère sa demande cette année. Êtes-vous d'accord pour confirmer notre soutien ?

Réponse positive à l'unanimité des membres du comité. Un courrier signé du Président sera envoyé à la Directrice du CFA en appui de son dossier.

Matinale du 16 janvier «Handicap et transport routier»

La matinale organisée par AFT/OPCA TS ET Carcept Prév, a été un succès : plus de 30 participants dont 12 entreprises de transport. Intervenants : AFT, AGEFIPH, OPCA TS et KLESIA/Carcept Prév + témoignage d'entreprises. AFTRAL a déployé son simulateur PL adapté.

Le trophée des conducteurs - CUP 2016

Les épreuves régionales se dérouleront au centre AFTRAL le 08 septembre. Ce trophée est une manière de valoriser comme il se doit le professionnalisme de vos conducteurs. Le nombre d'inscrits à ce jour est très insuffisant et place notre région en dernière position...Merci de procéder aux inscriptions très rapidement, la date limite est le 30 juin. (*Dossiers remis à chaque membre*)

Les trophées "Prévoyance" et "handicap" de klesia/Carcept Prev

Compte tenu de votre implication sur ces thématiques et des résultats concrets obtenus, il me semble impensable qu'au moins un ou plusieurs d'entre vous ne dépose pas de dossier, et qu'une entreprise bretonne ne figure pas parmi les lauréats. Date limite le 30 juin. (*Dossiers remis à chaque membre*)

Le COPAREF Bretagne a désormais son blog : coparefbretagne.wordpress.com

Nous vous invitons à le consulter, vous y trouverez toutes informations utiles et l'état des travaux réalisés.

Mickaël GOALEC remercie les membres du CRFPTL et les invités dont Madame PICART et Monsieur GEORGELIN pour la qualité des échanges. Il en profite pour saluer avec satisfaction le déploiement du dossier prévention au niveau national et la création du poste d'un chargé de mission prévention partagé pour la branche dans notre région. Il se réjouit de la qualité des relations entre les membres du CRFPTL et les institutions.

Cette situation bretonne telle que décrite ci-dessus est un terrain favorable au développement de projets innovants et continus.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Prochaine réunion du CRFPTL :

Probablement en novembre (lancement d'un Doodle pour fixer la date)

Au lycée Brocéliande de Guer